

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
349
NOVEMBRE
2020

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



TERRE
2024
DE JEUX

NOU VELEMENT LES JEUX

Fiers d'annoncer que la Salle Maréchal de Harnes
a été retenue comme Centre de Préparation aux Jeux.



Une ambition au service de notre ville

P. 13



ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Chères Harnésiennes, chers Harnésiens,

Comme vous pourrez le voir au fil des pages de cette gazette, notre ville poursuit sa trajectoire et continue à vivre son dynamisme, autant que possible.

Les accueils de loisirs ont permis à nos enfants de se réjouir des nombreuses activités proposées, les clubs sportifs maintiennent chaque jour leurs efforts, tant durant les épreuves sportives qu'ils ont à disputer que dans le travail pédagogique auprès des enfants.

L'ensemble des services municipaux travaille d'arrache-pied pour maintenir la qualité de notre service public et consolider les activités et services proposés aux citoyens.

La solidarité dont sait faire preuve notre commune n'est pas démentie, bien au contraire, nous restons fermement attachés à nos valeurs. Elles font notre fierté, elles sont notre ADN.

L'avenir nous sourit, en témoigne notre candidature pour les Jeux de Paris 2024 avec Harnes qui vient d'être officiellement désignée Centre de Préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques !

Notre mobilisation à lutter contre la morosité ambiante est sans faille, elle passe par un travail de chaque instant. Nous traversons certes une période difficile, mais cette dernière ne saurait entamer notre volonté à maintenir le cap ! A l'instar de ces magnifiques illuminations de Noël dont la ville se parera dans les semaines à venir, nous ne devons céder ni au désarroi ni à l'abandon.

Je tiens aussi, et chacune et chacun d'entre vous me rejoindra, à adresser mes plus sincères pensées et tout mon soutien à la famille de Samuel PATY, un enseignant qui, pour avoir fait son travail, avoir mis en application ce principe fondateur de notre république qu'est la laïcité, a été sauvagement et lâchement assassiné. Mes pensées vont également à l'ensemble du corps professoral. La république doit, nous devons, toutes et tous, pouvoir garantir à nos enseignants la possibilité de poursuivre leur mission dans de meilleures conditions. Nous devons restés mobilisés pour défendre notre laïcité, elle est le gage et la meilleure arme pour défendre nos libertés.

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 05 PRÉVENTION
- 06 JEUNESSE
- 08 CULTURE
- 10 DOSSIER
- 12 SPORT
- 14 SOLIDARITÉ
- 15 CITOYENNETÉ
- 16 VIE MUNICIPALE
- 18 INFOS PRATIQUES
- 19 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 349 - NOVEMBRE 2020

MENSUEL D'INFORMATION
6200 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Delphine Fournier,
Céline Lépilllet, Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20





LES ÉCOLIERS ONT LE GOÛT D'APPRENDRE !

La semaine du 12 octobre a été marquée par de nombreuses dégustations dans les écoles de France. C'est le cas à Harnes où les écoliers ont activement participé à la «Semaine du Goût»

C'est pour mieux faire connaître les aliments que les enseignants ont choisi la traditionnelle «Semaine du Goût» pour organiser des ateliers de découverte. «On a parfois des surprises et même avec les fruits de base», révèle Sophie Caron, enseignante à l'école maternelle Langevin.

À l'école Langevin, les petits de la classe de Mme Magniez ont préparé une salade de fruits tandis que chez Mme Caron, les moyens-grands ont réalisé sur la semaine, une quiche aux poireaux, une soupe oignons-champignons et un cake salé aux légumes. Et chacun a mis la main à la pâte évidemment ! Un coup de cuillère par ci, une découpe de champignons par là. Le tout avec des ustensiles sans danger et sous surveillance. «Cuisiner les légumes puis les goûter crée plus d'impact chez eux», explique Sophie Caron. Le projet de l'enseignante comportait également des séances de travail sur le nom des légumes et une partie artistique avec la réalisation d'un portrait à la manière d'Arcimboldo, artiste connu pour ses portraits suggérés par des végétaux !

À l'école maternelle Barbusse, Mr Marsy a misé sur les fruits d'automne pour aiguïser le palais des tout-petits/petits. «Nous préparons un financier aux noisettes et un brownie avec des noix ramenées par les enfants. C'est plus

parlant pour eux de travailler avec ce qu'ils ont amené».

L'apprentissage s'est poursuivi lors du déjeuner dans les salles de restauration scolaire où, toute la semaine, l'entreprise Dupont Restauration a mis des paniers d'herbes aromatiques à disposition des jeunes en plus de proposer des menus comportant de la sauge, de la ciboulette, du basilic...

Sentir, toucher, goûter... Quoi de mieux pour nos petits ?

EN CHIFFRES

250 000

ENFANTS CONCERNÉS PAR LE DISPOSITIF

31

ÉDITIONS DEPUIS SA CRÉATION EN 1990

4 ENFANTS / 10

MANGENT MOINS D'UN FRUIT ET LÉGUME PAR JOUR

RETOUR EN IMAGES

Félicitations à Mme et Mr Bruneel pour la célébration de leurs noces d'Or.



Les travaux dédiés à l'aire de jeux touchent à leurs fins ! Vos petits bouts pourront prochainement profiter de cette belle infrastructure à la coulée verte.

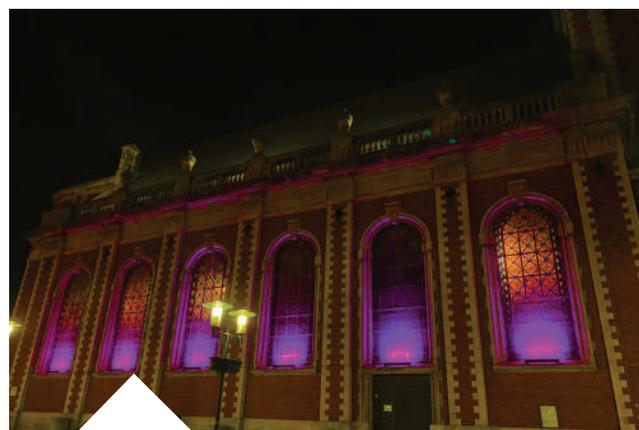


Émotion, détermination et unité à l'occasion de l'hommage rendu à Samuel Paty le 21 octobre dernier.

Plus que jamais, réaffirmons les valeurs de la République !



Durant les vacances, plusieurs bambins ont participé aux ateliers proposés au Musée d'Histoire et d'Archéologie : mise en images d'un passage d'un livre, réalisation d'une planche de BD, défis à relever... Une manière ludique d'aborder l'archéologie et les conflits mondiaux.



Pendant le mois d'octobre, nos services ont procédé à l'installation d'une ambiance lumineuse rose autour de l'Église St Martin, en soutien à la lutte contre le cancer du sein.

+ DE CONTENUS SUR NOS MÉDIAS NUMÉRIQUES



Site : www.ville-harnes.fr
Facebook : Harnes
Instagram : #Harnesmaville

INHALER DU PROTOXYDE D'AZOTE N'EST PAS SANS DANGER !



Brûlures, troubles du rythme cardiaque, paranoïa... les conséquences de l'inhalation de protoxyde d'azote contenu dans les cartouches de gaz sont néfastes. Alerte !

Suite à la récente découverte de cartouches de gaz percées et abandonnées sur la voie publique, la Municipalité souhaite mettre un frein à cette pratique hautement dangereuse.

Il semble que de nombreux jeunes utilisent ces cartouches, destinées à du matériel culinaire, à des fins «récréatives». Le protoxyde d'azote (autrement appelé «gaz hilarant») qu'elles contiennent provoque une modification du timbre de la voix et une altération des sens mais pas que !

Beaucoup ignorent les autres effets immédiats ou à long terme : risque de

brûlure par le froid, manque d'oxygène pouvant entraîner une chute (risque de fracture, traumatismes...), perte des réflexes de toux et de déglutition, perte de mémoire, troubles de l'érection, troubles de l'humeur de type paranoïa, hallucinations, troubles du rythme cardiaque, baisse de la tension artérielle, carence en vitamine B12, troubles neurologiques, anémie, détresse respiratoire et convulsions.

La Municipalité informe qu'un arrêté, destiné à lutter contre la propagation de la pratique, est en vigueur. Il est interdit de jeter ou abandonner sur la voie publique des cartouches ou autres récipients sous pression ayant contenu du gaz protoxyde d'azote.

Les utilisateurs, possesseurs, revendeurs de cartouches de gaz, à des fins de détournement d'usage, seront poursuivis et réprimés conformément aux lois et règlements en vigueur.

ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE !

Les températures ont chuté et vous êtes nombreux à rallumer les chauffages. On fait le point sur les bons gestes.

Que vous soyez chauffage électrique, chauffage au sol, chauffage au gaz, au fioul, au pétrole, cheminée, insert à bois ou poêle à pellets... vous avez une chose en commun : besoin de chaleur ! Là où personne n'est égal, c'est dans la sécurité.

En fonction de votre mode de chauffage, vous êtes plus exposés aux risques. Court-circuit, incendie, brûlures... et intoxication au monoxyde de carbone. Chaque année, de nombreux accidents ont malheureusement lieu.

Pour rappel :

- Le monoxyde de carbone ne se voit pas et n'a pas d'odeur. Ce gaz se forme lors d'une combustion incomplète et quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il se diffuse très vite dans une pièce.
- Les maux de tête, nausées et la fatigue peuvent être des symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone. Dans ce cas aérez vite la pièce, arrêtez les appareils à combustion, évacuez la pièce et appelez les secours.
- Les bons gestes : aérez 10 minutes par jour les pièces de votre maison. Faites vérifier et entretenir les chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver.



PENSEZ À DEMANDER LES BOURSES COMMUNALES

Les dossiers de bourses communales seront disponibles sur notre site internet en ligne et à l'accueil de la Mairie à partir du 1^{er} décembre 2020. Sont concernés par ces bourses les lycéens et élèves en études supérieures.

Le montant versé est de 25,51 euros.

Pièces à fournir avec le dossier : certificat de scolarité 2020/2021 et RIB.

LE YOGA, C'EST AUSSI POUR LES ENFANTS !

Position du soleil, de l'ours ou du chien... le yoga a ce double avantage d'amuser les enfants et leur apporter les bienfaits d'une pratique zen.

Le yoga pour les petits, c'est quoi ? Solène Mière, professeure de yoga adapté, le définit comme un «éveil des sens».

Quelques nounous venues assister au cours, écoutent avec attention. Dans la salle de gym du Relais Petite Enfance de Harnes, une petite dizaine d'enfants jouent. «*Les enfants ont besoin d'être dans le mouvement*».

Au programme de cette séance de yoga ? Un parcours moteur. Tunnel, cubes en mousse, coussins... Puis Solène propose de faire glisser une petite voiture sur bout de chou afin de lui faire prendre conscience de son corps. C'est ensuite à l'aide d'un livre rempli d'images d'animaux que la professionnelle suggère les positions à imiter. Ours, chien, escargot, soleil, tigre... Les enfants s'y essayent avec succès ou presque ! «*Mettre le corps dans une posture, c'est se focaliser sur lui et être moins dans le mental*». Place au temps calme. Jouets de préhension, sons apaisants et lecture viennent compléter et clore cette séance découverte.

Maître yogi a conquis les babies !



ENFANCE : POSEZ VOS QUESTIONS À UNE PROFESSIONNELLE : LES CONSULTATIONS DE LA PMI REPRENENT AU CCAS DE HARNES.



Vous avez des enfants et vous souhaitez prendre conseil auprès d'une professionnelle de la petite enfance voire obtenir une consultation pour l'un de vos enfants ? Rencontrez Corinne Lefebvre, puéricultrice de la MDS Lens, le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois en après-midi au Relais Petite Enfance, rue Albert Demarquette à Harnes. Ainsi que le 2nd et 4^{ème} jeudi du mois, en après-midi, au CCAS de Harnes. Les rendez-vous sont à prendre par téléphone en appelant la MDS au 03.21.13.04.10.

LES ANIMATEURS DES ALSH FORMÉS AU BIEN MANGER

Début octobre, les équipes d'animations des centres de loisirs ont suivi une formation en lien avec le jeu **Nutrissimo Junior** et son programme associé d'éducation alimentaire. Ils pourront, à travers ce jeu, transmettre leurs connaissances.

La ville de Harnes s'engage pour le bien-être des jeunes et cela passe aussi par l'équilibre alimentaire, le savoir bouger et la lutte contre la sédentarité. C'est pourquoi il a été décidé de faire suivre le programme **Nutrissimo Junior** aux animateurs et directeurs des centres de loisirs harnésiens. *Nutrissimo c'est quoi ? «A l'origine c'est un jeu sur la connaissance des aliments datant des années 90 et imaginé par l'institut Pasteur. Il n'était plus raccord avec la nouvelle classification des aliments donc il a été réactualisé. Le programme **Nutrissimo Junior** est un programme d'éducation alimentaire du CP au CM2 destiné aux villes»,* explique Béatrice Dalle, diététicienne formatrice du Service de Nutrition et Activité Physique de l'Institut Pasteur de Lille.



Sur une journée, les animateurs harnésiens ont appris comment composer un menu, un goûter parfait mais aussi comment comprendre le comportement alimentaire d'un enfant afin de mieux l'accompagner au quotidien. Le programme **Nutrissimo Junior** sera ensuite présenté aux enfants via le jeu de société en question lors des prochaines sessions au sein des centres de loisirs. Et pour compléter le processus d'information, les écoliers recevront des conseils via l'intervention d'un professionnel de santé. Les parents, quant à eux, pourront assister à des conférences.

VÉLO, WATER POLO, JUDO... LE SPORT EST À L'HONNEUR !



Les vacances de Toussaint ont été l'occasion pour les petits inscrits au centre de loisirs de (re)découvrir le sport.

Vos petits loupiots étaient inscrits au centre de loisirs pour la Toussaint ? Ils vous ont certainement raconté leurs aventures sportives car le thème de cette session 2020 était le sport. Entre trottinette, handball, volleyball, judo, piscine, vélo, water polo, gym..., chacun

a pu s'initier ou redécouvrir les différentes disciplines proposées, en intérieur comme en extérieur lors des jours ensoleillés.

A noter : les Centres de loisirs de Noël se dérouleront du lundi 21 décembre au jeudi 24 décembre et du lundi 28 décembre au jeudi 31 décembre. Les inscriptions débuteront le lundi 16 novembre et se termineront le mercredi 9 décembre.

L'ESPRIT DE NOËL MÊME SANS SON MARCHÉ !



Le traditionnel et tant attendu marché de Saint-Nicolas ne pourra avoir lieu en raison du contexte sanitaire actuel. En revanche, Harnes fera tout son possible pour vous offrir un Noël magique !

Illuminations, décorations, diffusion de musique... Des mesures exceptionnelles ont été actées par la commune afin d'apporter un peu de joie dans le cœur des Harnésiens à l'approche des fêtes de Noël.

Sachez que la commune a d'ores et déjà prévu d'investir 60 000 euros dans les illuminations des espaces extérieurs. Des sapins seront installés devant les écoles et les bâtiments communaux et des musiques de Noël seront diffusées en centre-ville dès le 1^{er} décembre et jusqu'à l'Épiphanie.

Les écoles et bâtiments dédiés à la jeunesse devraient eux aussi être décorés et empreints de douces mélodies lors de plages horaires définies (arrivées et sorties) et selon l'accord des directeurs(trices).

Les élus ont souhaité maintenir les séances de Noël offertes aux écoles élémentaires. Les délicieuses coquilles leur seront distribuées.

La ville n'oublie pas ses aînés ! Sorties extérieures en bus pour profiter des décorations, animation musicale par l'école de musique à la résidence autonomie A. Croizat, repas de Noël pour les résidents...

Il va de soi que toutes ces manifestations se dérouleront dans le respect des gestes barrières et sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire actuel.

FÊTES DE LA S^{TE} BARBE : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Cette année encore, les Amis de l'École et de la Mine et le service Culture prennent part aux Fêtes de la Sainte Barbe, proposées par l'Office du Tourisme, en partenariat avec Euralens et la CALL. Programme.

Le 3 décembre, de 14h à 16h, et autres jours sur rendez-vous, les bénévoles vous proposent des visites guidées du Musée de l'École et de la Mine.

Le samedi 5 décembre, entre 15h à 18h, venez élucider le meurtre de la Sainte Barbe (escape game à partir de 11 ans) et (re)découvrir l'univers des mines.

Entrée gratuite pour toutes les actions. Masque obligatoire. Réservation obligatoire au 03.21.76.21.09 (film) et 03.21.49.02.29 (visite du musée et escape game). Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.



UNE MÉDIATHÈQUE À LA PAGE !



Un site web flambant neuf et une page Facebook récente, la Médiathèque La Source confirme sa modernité.

La Médiathèque La Source de Harnes est à la pointe de la technologie ! Outre ses courbes si épurées et contemporaines, la structure a fait un bond dans le numérique en créant sa page Facebook.

Désormais retrouvez votre médiathèque préférée en tapant Médiathèque la Source de Harnes sur le réseau social. Des news, des jeux, de l'information... Abonnez-vous pour ne rien manquer de leur actualité !

La médiathèque c'est aussi un site internet (mediatheque.ville-harnes.fr). Depuis quelques mois, il est possible de réserver en ligne des créneaux pour des ateliers ou simplement effectuer la démarche afin d'emprunter un document : livre, DVD, CD, jeux...

Les jeunes followers de la Médiathèque ont déjà dû apprendre que le fonds DVD s'est renouvelé avec des films d'action, d'aventure, d'épouvante, des thrillers, des comédies, des documentaires... mais aussi des films d'animations jeunesse et pour les tout-petits).

Dernièrement la médiathèque avait fait l'acquisition de nouveautés dans les domaines «nature», «partitions», «patrimoine et innovations», «pensée et spiritualité» ainsi que des documentaires «Je découvre» pour les petits.

De quoi satisfaire toutes les envies !





C'EST L'AUTOMNE !

En automne, on mange des pommes, on ramasse les feuilles mortes, on pousse le chauffage, on honore nos défunts... mais pas que. Suivez le guide !



LE CIMETIÈRE, UN LIEU QUI VIT !

Le 1^{er} novembre, c'était la Toussaint. Pour beaucoup, c'est l'occasion de rendre visite aux défunts. Saviez-vous qu'à Harnes, les tombes doivent être entretenues ?

En vue des visites, les particuliers doivent, chaque année, nettoyer les tombes avant le 31 octobre.

A la Toussaint, des voiturettes étaient, cette année encore mises à disposition des personnes âgées et/ou à mobilité réduite afin de faciliter l'accès aux tombes. Les navettes étaient gratuites.



LE SOURIRE DU CIMETIÈRE

A 63 ans, Colette Tardif se définit comme agent technique là où les gens la voient comme gardienne du cimetière et des défunts.

Depuis 10 ans, elle veille à la propreté des lieux et renseigne les passants sans jamais départir de sa bonne humeur et son sourire.

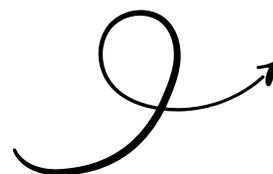
«J'adore mon travail. Je suis très humaine et j'adore les gens. Tout le monde m'appelle Colette. Etre une femme ça aide. Les gens viennent plus facilement lorsqu'il y a un décès».



+ DE PHOTOS SUR NOTRE PAGE INSTAGRAM !



Site : www.ville-harnes.fr
Facebook : Harnes
Instagram : #Harnesmaville



QUE FAIRE AU JARDIN ?

L'été est fini, les feuilles prennent une jolie couleur et commencent à tomber. Si récolter les tomates vous manque, il reste du travail au jardin.

- 1 Protégez les pots qui restent à l'extérieur avec un voile d'hivernage.
- 2 Dispersez du paillage aux pieds des plantes à protéger.
- 3 Soignez les arbres fruitiers.
- 4 C'est le moment de planter les vivaces.
- 5 Commencez à planter les bulbes du printemps (les plantes bisannuelles) avant les premières gelées.
- 6 Bêchez aussi votre potager avant les premières gelées.

PENSEZ ÉCOLOGIE

Depuis le changement d'heures, vous avez l'impression qu'il fait toujours sombre ? Nous aussi. C'est sans doute la saison où les ampoules et les lampes se vendent le plus ! Et où les factures grimpent...

Pensez écologie et privilégiez les ampoules LED. A Harnes, toutes les ampoules seront bientôt des LED à variation d'intensité lumineuse.

Éteignez les lampes lorsque vous sortez d'une pièce. Un petit geste et la planète vous dira merci. Votre facture d'électricité aussi !

Qui dit automne dit chauffage. Saviez-vous que baisser d'1°C son thermostat permet de réduire sa facture de 7% ?



Le conseil du jardinier : Il existe différents types de paillage. Choisissez votre essence en fonction de vos plants. A Harnes, on ne paille qu'avec du lin car c'est une essence qui permet de limiter la pousse des champignons.

C'est de saison !

En novembre, c'est la saison des endives et de la mâche.

C'est aussi la pleine saison des carottes, du céleri, de la citrouille, du chou, du cresson, des oignons, des poireaux. Tout pour une bonne soupe !

Côté fruits, vous trouverez des noix, des châtaignes, des poires, des pommes, des avocats, des mandarines et clémentines.

faites le plein d'énergie et de vitamines !



Retrouvez votre marché hebdomadaire les jeudis sur la Grand'Place de 8h30 à 12h.

S'ÉVADER, C'EST POSSIBLE À HARNES !

Le bois de Florimond est aussi joli en automne/hiver qu'en été. On en profite pour montrer les pommes de pin aux enfants, ramasser des feuilles mortes et commencer un herbier !

La nouvelle aire de jeux à la Coulée Verte vous permettra de souffler un peu tandis que les enfants profiteront des nouvelles installations.

Une petite balade **le long du canal de la Souchez**, c'est revigorant !



DES JOUEURS DE TENNIS PLUS QUE MOTIVÉS !

Clap de fin pour le tournoi de tennis le Circuit des Sets ! Le Tennis Club de Harnes a été contraint de fermer ses portes à la suite des annonces gouvernementales. 260 joueurs étaient inscrits.

Le Circuit des Sets est un évènement important de la vie du club né en 1975. «*C'est un tournoi qui a toujours eu lieu*», précise Corinne Taté, présidente du Tennis Club de Harnes.

D'autant plus en cette période où le COVID a tenu les joueurs éloignés des cours de tennis durant un certain temps. «*On sent qu'ils ont eu besoin de jouer après le déconfinement*».

260 joueurs se sont inscrits au tournoi qui a démarré le 19 octobre. Des Harnésiens mais pas que. «*Les joueurs viennent aussi de très loin. Les femmes sont nombreuses à s'être inscrites. On a une vingtaine de filles et c'est très rare !*».

A la suite de l'annonce du confinement, le Circuit des Sets a malheureusement pris fin. Il faudra alors patienter quelques semaines avant de pouvoir fouler de nouveau les courts de tennis!



UN BEAU PARCOURS EN COUPE DE FRANCE

Ils auront tout donné jusqu'au bout. Ils, ce sont les Seniors A de l'UASH, entraînés par Hervé Arsène, qui s'arrêtent aux portes du 6^{ème} tour de la Coupe de France.



Le match s'annonçait très compliqué pour les Harnésiens (R3), lesquels évoluent 3 divisions en dessous de l'Olympique Marcquois (N3). Dès les 20 premières minutes, les visiteurs prennent l'avantage et ouvrent le score. C'est sans compter sur la persévérance des attaquants locaux qui lobent le gardien adverse et égalisent (1-1). Le match est ainsi relancé.

Plus tard, une mauvaise relance profite aux Marcquois qui doublent la mise avant la mi-temps (1-2). La seconde période est du même acabit que la première. Marcq domine, mais les Harnésiens préservent le score jusqu'à la 80^{ème} minute. Sur un contre rondement mené, les extérieurs accentuent leur avance (1-3). Dans la foulée, le capitaine harnésien marque un penalty (2-3). Dans les arrêts de jeu, les locaux tentent le tout pour le tout, mais Marcq inscrit le 4^{ème} but sur le coup de sifflet final. L'UASH s'incline 2 à 4, mais non sans démériter ! Félicitations à nos footballeurs pour leur parcours !



JO 2024 : HARNES ACCUEILLERA LES ENTRAÎNEMENTS DE VOLLEY ET HANDBALL

Après des semaines de suspense, Harnes vient d'être officiellement désignée Centre de Préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

La ville attendait la nouvelle avec impatience depuis la présentation du label Terre de Jeux 2024 et la signature de la convention avec le Président de la Fédération de France de Volley, en février dernier. C'est désormais officiel, depuis quelques jours, Harnes fait partie des Centres de Préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 !

Au total, 620 Centres de Préparation aux Jeux Olympiques (CPJ), répartis sur 415 collectivités locales, ont été retenus par le Comité d'Organisation chargé de désigner les futurs CPJ et c'est une belle fierté pour Harnes que de figurer parmi les élus !

Notre belle salle régionale Maréchal y est pour beaucoup. Le complexe sportif est, depuis, homologué pour recevoir les équipes nationales de volley-ball, de volley assis et de handball.

Notre sélection en tant que CPJ signifie que la salle Maréchal figurera dans le catalogue des Centres de Préparation aux Jeux qui sera proposé aux athlètes internationaux. Ces derniers pourront venir s'entraîner pour préparer les Jeux de Paris 2024, dès 2021, dans les meilleures conditions possibles.

Au delà de mettre en lumière les disciplines sportives, avec le concours de notre Municipalité et la salle Maréchal, l'événement permettra de favoriser, au sein de notre commune, la découverte du sport sous tous ses aspects.

Notamment en créant des passerelles entre le sport et l'éducation, le sport et la santé ou encore le sport et la culture.

En route pour les JO 2024 !

EN CHIFFRES

415

NOMBRE DE VILLES RETENUES

10500 ATHLÈTES OLYMPIQUES

4350 ATHLÈTES PARALYMPIQUES

HANDICAP : FAMILLES, ON VOUS AIDE !



Face aux difficultés que peuvent ressentir les familles et proches s'occupant d'une personne en situation de handicap, l'Apei de Lens a mis en place un service d'aides.

Soutenir et aider un proche en situation de handicap, ça se félicite mais qui prend soin de vous ? Les familles et aidants se posent, à juste titre, de nombreuses questions et peuvent ressentir de l'inquiétude : «Je m'inquiète pour l'avenir», «Je me sens seul(e)», «Je suis fatigué(e)»... ce n'est pas toujours facile !

Un aidant c'est qui ? C'est «toute personne venant en aide, à titre non professionnel, à une personne dont les capacités physiques ou intellectuelles sont amoindries (liées à un handicap, à l'avancée en âge, une maladie, etc...)».

Afin de répondre à vos questions, vous apporter de l'aide et du soutien psychologique, l'Apei de Lens et environs propose un service d'aide aux familles et aux aidants. Selon vos besoins, vous serez orientés vers une rencontre individuelle (pour évoquer en toute discrétion votre situation, les démarches administratives...), des réunions d'informations (pour aborder des thèmes tels que la tutelle, les ressources, la succession, l'aide sociale, les droits, la MDPH...) ou même des cafés conviviaux (pour échanger avec des familles, vous soutenir ou partager vos expériences).

L'Apei dispose aussi d'un espace documentaire pour vos recherches (droits, documentation, guides) ou vos loisirs (romans, livres jeunesse, bandes dessinées...).

Depuis peu, une psychologue a rejoint le service. N'hésitez pas à la solliciter pour une séance de soutien psychosocial. Vous avez le droit de demander de l'aide !

Le service d'aide aux familles et aidants s'adresse à toute famille ou aidant d'un proche en situation de handicap résidant dans la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, suivi ou non par l'Apei. Service gratuit. Contact : Apei de Lens et environs, 22 rue Jean Souvraz à Lens. 03.21.79.16.39. Mail : aideauxaidants@apei-lens.org

UN ESPACE NUMÉRIQUE VIENT D'OUVRIR !

Le club de prévention Avenir des Cités de Harnes souhaite rompre la fracture sociale. Il vient d'ouvrir un espace numérique au 19 bis rue des Fusillés à Harnes. 3 ordinateurs avec imprimante sont à votre disposition. Gauthier Destrun et Camille Gusella, médiateurs numériques à votre service, vous initieront à l'informatique et à l'apprentissage d'usages numériques (CV, lettre de motivation, démarche en ligne...). Accueil sur rendez-vous, dans le respect des règles sanitaires, au 03.61.93.11.38.



CAR SÉNIORS

Le service car seniors sera interrompu entre le 21 et le 31 décembre 2020.

CLÉMENTINE ET VALENTINE AU SERVICE DES TOUT-PETITS



A compter du 1^{er} décembre, Clémentine Verhille et Valentine Lelièvre, débiteront leur mission de service civique au sein du Relais Petite Enfance (RPE) et du Centre Educatif Gouillard.

Le service civique, kezaoko ? C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), sans condition de diplôme. Seuls comptent le savoir-être et la motivation. Indemnisé 580€ par mois, il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics sur une période de 6 à 12 mois, en France ou à l'étranger, dans 9 grands domaines.

Aussi, à partir du 1^{er} décembre, et pour une période de 7 mois, Clémentine et Valentine participeront à l'animation de groupe en Petite Enfance (0-6 ans), tant au RPE qu'au centre Gouillard.

Ainsi, elles contribueront à la mise en œuvre des activités pédagogiques et éducatives de ces 2 structures, co-animeront des temps de lecture et de petits jeux, accompagneront les tout-petits dans la découverte et le développement de leurs expériences sensorielles, artistiques et créatives.

Nul doute que cette mission au service de l'éducation pour tous favorisera tant leurs épanouissement et enrichissement personnel que ceux des tout-petits qui profiteront de ces actions et activités.

Vous aussi vous souhaitez vivre de nouvelles expériences, vous ouvrir à d'autres horizons tout en réalisant une mission d'intérêt général ? Le Point Information Jeunesse (03.21.13.82.42) et Unis-Cité Lens (03.21.75.99.21) se tiennent à votre disposition pour tout renseignement.

PERMANENCES À LA MAISON DES INITIATIVES CITOYENNES



Plusieurs permanences se tiendront, après cette nouvelle période de confinement et selon l'évolution de la situation sanitaire, à la Maison des initiatives Citoyennes (MIC).

- ADIL - Agence d'Information sur le Logement : les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis après-midis du mois, uniquement sur RDV.
- ADITEC - aide à la création de son activité ou de son entreprise : 1^{ers} mardis après-midis de chaque mois, uniquement sur RDV.
- Orgeco - aide pour compléter les dossiers de surendettement ou pour la demande de micro-crédit social : 4^{èmes} après-midis de chaque mois, uniquement sur RDV.
- Club de Prévention - avenir des cités : 1 jeudi sur 2 (pour connaître les dates, les usagers sont invités à appeler la MIC).

Prise de RDV et informations : 03.21.67.43.10.

COMMISSION ÉLECTORALE



Pour faire suite à la circulaire du 9 juillet 2020 relative au renouvellement de la commission de contrôle pour Harnes, sont membres : Maryse Allard (titulaire), Jeanne Houziaux (suppléante), André Guelmenger (titulaire), Safia Yattou (suppléante), Anne-Catherine Bondois (titulaire), Patrice Torchy (suppléant), Anthony Garénaux (titulaire), Guylaine Jacquart (suppléante) et Jean-Marie Fontaine (titulaire).

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2020

1. Décision modificative N°1 - budget ville : Le Conseil Municipal a validé, à la majorité (5 abstentions) la décision modificative n°1 du budget ville.

5. Etablissement Français du Sang - convention de mise à disposition occasionnelle des salles municipales : Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, la signature d'une convention avec l'Etablissement Français du Sang, pour la mise à disposition de la salle Kraska, à l'occasion des collectes qui se dérouleront les 28 janvier, 8 avril, 10 juin, 30 septembre et 9 décembre 2021, de 14h à 19h.

9. Convention de mise à disposition du centre Guillard - cours polonais : Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, la signature de la convention permettant à Mme Leveque de dispenser des cours polonais lors des accueils extrascolaires du mercredi après-midi au centre Guillard.

10.1. Subvention à l'OCCE 62 école élémentaire Diderot Harnes : Le Conseil Municipal a validé, à l'unanimité, le versement de 25.000 euros à l'OCCE 62 école élémentaire Diderot Harnes pour l'organisation d'une classe de neige du 21 au 30 mars 2021 (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire liée au Covid-19).

12. Don de la société Recytech : Le Conseil Municipal a

accepté, à l'unanimité, le don de 5000 euros de la société Recytech, permettant le financement de l'accueil des délégations paralympiques de volley-ball organisé par le HVB.

13. Subventions aux associations : Le Conseil Municipal a validé, à l'unanimité, le versement des subventions aux associations. Retrouvez le détail sur le site Internet de la ville. APE collège Victor Hugo : 6500 euros ; HVB : 2000 euros ; VCH : 1500 euros ; HVB (don de Recytech) : 5000 euros ; Harnes Handball Club : 7500 euros (équipe en division 5 nationale) et 12000 euros (équipe en division 3 nationale) ; HVB : 17000 euros (équipe en division 4 nationale) et 19000 euros (équipe en division 3 nationale) ; SNH : 10000 euros (équipe en division 2 nationale) et 4000 euros (équipe championnat de France -18 ans) ; VCH : 17000 euros (équipe en division 3 nationale) et 23000 euros (équipe en division 2 nationale).

19. Impasse St Joseph - lancement de l'enquête publique : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'est prononcé sur la sollicitation de l'ouverture de l'enquête publique.

Retrouvez l'intégralité des documents sur le site Internet de la ville : [Ma Mairie / Les Assemblées Municipales](#).

CHASSE SUR LES ESPACES COMMUNAUX : 2020/2021

L'association de chasse «Harnes II» est autorisée à chasser sur les terrains communaux suivants : secteur I (Bois de Florimond), parcelles cadastrées section AC n° 2, 3, 50, 93, 149, 162, 179, et secteur II (Zone de Loisirs du 21, ZAL, cavalier 207, Brochet Harnésien) : parcelles cadastrées section AK n° 39, 42, 43, 44, 73, 77, 82, 223, 224, 241, 246, 277, 291 à 317, 319, 350, 357 (en partie) et section AI n° 1, 2, 24, 25, 248, 249, 260, 269, 288, 302, 305, 306, 308 et section AE n°90, 411, 870, 871, 985. L'association peut également chasser sur les parcelles cadastrées section AI n° 1, 2, 248, 249, 260, 269, 288, 302, 305 et 306 jusqu'à l'obtention des différents permis d'aménager par la SARL «Les Jardins de PROTERAM». Secteur I (Bois de Florimond) - périodes autorisées : dimanches 6 et 27 décembre (de 10h à 13h - battues au fusil), dimanche 10 janvier, lundi 18 janvier, dimanche 31 janvier et dimanche 7 février (de 10h à 17h - battues au fusil). Secteur II (Brochet Harnésien) - périodes autorisées : vendredis 25 septembre, 2 et 9 octobre, de 10h à 17h (chasse à tir). Secteur II (ZAL, cavalier section AK, Brochet Harnésien) - périodes autorisées : du 20 septembre au 28 février 2021, uniquement le dimanche et jours fériés, de 10h à 17h (chasse à tir). Les jours de battues au fusil ou de chasse à tir, l'accès du public est interdit dans les zones concernées des secteurs I et II.

EXPRESSIONS POLITIQUES

EXPRESSION POLITIQUE COMMUNE

Le vendredi 16 octobre dernier, un acte de terreur a, de nouveau, frappé notre pays. Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie et éducation civique au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine, a été lâchement assassiné par un jeune fanatique.

Nos pensées vont tout d'abord à sa famille, à ses proches et à tout le personnel enseignant, durement éprouvé. Car c'est bien un hussard de la République qui est tombé ce 16 octobre, assassiné pour avoir fait son travail, décapité pour avoir tenté d'éduquer et d'éveiller les consciences, pour avoir voulu promouvoir les valeurs de la République et de la Démocratie : la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, la Laïcité.

Ces valeurs, qu'il vivait avec conviction, devraient être portées par toutes les personnes résidant en France. Elles forment notre identité, comme citoyen français, comme nation française, comme communauté de vie épanouie depuis 2 siècles, malgré de nombreux troubles.

La République, celle que nous aimons, celle que nous défendons, n'est pas une cible prise au hasard. C'est justement parce qu'elle promeut la tolérance, la solidarité, l'humanisme, qu'elle est aujourd'hui attaquée. Et personne aujourd'hui ne représente mieux la République sociale et laïque que l'enseignant.

À l'avènement de la République, en 1870, c'est l'enseignant qui fut, et qui resta, le premier défenseur de notre jeune démocratie. Parce qu'au-delà de l'apprentissage des savoirs nécessaires, il inculque à chaque enfant que nous avons été, ou que nous sommes, les valeurs essentielles qui forment le meilleur bouclier face à la tyrannie, à l'obscurantisme, au fanatisme.

Aujourd'hui, c'est au tour de la République de protéger ses enseignants. Nous, élus défendant le progrès social

et humain, sommes unis pour défendre nos valeurs républicaines et ceux qui les incarnent. Nous invitons les Harnésiennes et Harnésiens à rester unis face à ce nouveau drame. Les ennemis de la République souhaitent que notre pays se divise, qu'il s'enfoncé dans la haine qu'ils tentent eux-mêmes de propager.

Plus que jamais, nous avons besoin, collectivement et individuellement, de faire preuve d'encore plus de tolérance, de fraternité, de solidarité, de compassion. La République n'exclut pas. Elle se doit d'être inclusive et positive, de ne laisser personne sur le côté parce qu'il pense différemment.

Mais notre réponse doit être ferme. Elle doit être intraitable envers ceux qui abreuvant nos sillons du poison de la haine. C'est pourquoi nous, élus du groupe majoritaire et du groupe communiste, rappelons notre attachement profond et ferme aux valeurs de la République et à la Laïcité, et nous combattons, avec tous les moyens légaux et pacifiques à notre disposition, toutes les tyrannies que certains tentent d'imposer aux Français.

Nous faisons également le vœu que demain, chaque enseignant, et au-delà chaque Français, ne s'enferme pas dans la peur mais, au contraire, poursuive la mission que s'était donnée Samuel PATY, pour que sa disparition ne soit pas vaine.

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement ! / Harnes, construisons le changement !

Le Maire refuse d'aider les commerçants Harnésiens !

Lors du conseil municipal du 10 juin, notre groupe avait déposé une motion afin de créer un fonds de soutien aux petits commerces de la ville, contraints à fermer leur boutique ou à ne travailler que partiellement durant le confinement.

Nous déplorons que le Maire ait rejeté cette motion.

Refusant sa mise au vote, au prétexte que le développement économique est de la compétence de la CALL, il se réfugie derrière celle-ci pour excuser sa passivité et son inaction dans ce domaine.

Le Maire peut aider les commerçants, s'il ne le fait pas, c'est tout simplement parce qu'il ne le veut pas !

Rassemblement pour Harnes

ETAT CIVIL

Naissances : Rapahël ZENOUDA, né le 10 septembre - Charlotte TYGRÉAT, née le 15 septembre - Issam OUKHIAR, né le 21 septembre 2020 - Aaron MARTINS, né le 28 septembre - Aaron LACOURT HULEUX, né le 2 octobre - Hodayfa OUKHEY, né le 3 octobre - Isamïl AMARIR, né le 1^{er} octobre - Cilian ANDRÉ, né le 10 octobre - Octave CREPIN TIMME, né le 12 octobre - Maël CORDONNIER, né le 15 octobre - Alice THOREL, née le 16 octobre. **Décès** : Paul SABINCZAK, 80 ans - Roger WACHEUX, 87 ans - Richard HABENSCHUSS, 70 ans - Marie-Claude LEFAIT épouse de Pierre TOURBEZ, 66 ans - Liliane GRANDAME veuve de Pierre NESPOUSOUS, 90 ans - Daniella MILCZYNSKI veuve de Louis POGODALLA, 81 ans - Lucienne CAFFIER épouse de Marcel COSSART, 75 ans - Christine PAGES veuve de Bernard BUTON, 62 ans - Maurice DUJARDIN, 53 ans - Albert MARLARD, 85 ans - Jean-Luc LORTHIOS, 67 ans - Jacqueline MARSEILLE veuve de Camille DELATTRE, 95 ans - Agnès DE BOCK épouse de Jacques BERTON, 85 ans - Irène DE PRIESTER veuve de Noël ROMPTEAU, 98 ans - Serge BAILLIEZ, 74 ans - Henri DUPONT, 83 ans - GRANDECKI Thérèse veuve KRYSZTOFIK, 101 ans - DEDOURGE Paulette veuve de Léon BÉCUE, 92 ans. **Mariages** : Samedi 3 octobre 2020 : Camille CARPENTIER et Nicolas COUPIGNY - Caroline ZAVODSKI et Rémi BATTIATO - Jennifer MIQUET et Mohamed Ali BOUSSAIDA. Samedi 17 octobre 2020 : Cathy BONNARD et Lucio LIO. Samedi 24 octobre 2020 : Marion THOBOIS et Jean-Eudes RINGOT - Zinedine BAK et Fatiha BARZOUZ - Jennifer LEPEZ et Jérémie LAURENT. Samedi 31 octobre 2020 : Monera OUZANI et Annis BEN DAOUD.

PERMANENCES DES ÉLUS

- **Philippe DUQUESNOY** : le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie.
- **Joachim GUFFROY** : sur rendez-vous, en Mairie.
- **Valérie PUSZKAREK** : sur rendez-vous, en Mairie.
- **Dominique MOREL** : sur rendez-vous, en Mairie.
- **Annick BOS-WITKOWSKI** : le mercredi matin ou sur rendez-vous, au CCAS.
- **Jean-Pierre HAINAUT** : le lundi, de 14h à 16h, en Mairie.
- **Corinne TATÉ** : le jeudi, de 9h à 12h, en Mairie.
- **Fabrice GRUNERT** : le jeudi, de 14h à 18h, au CCAS.
> *Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.*
> *Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.*

CONCILIATRICE DE JUSTICE

La conciliatrice de justice assure ses permanences en Mairie de Harnes, **uniquement pour les communes de Harnes, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Billy-Montigny, Fouquières-lez-Lens, Sallaumines et Montigny-en-Gohelle**. Pour prendre rdv, veuillez contacter la Mairie de Harnes au 03.21.79.42.79.

REPRISE DES TERRAINS AU CIMETIÈRE BELLEVUE

Dans le cadre de la reprise des terrains communs au cimetière Bellevue, nous informons les familles que les monuments, stèles, emblèmes et objets divers devront être enlevés avant le 31 décembre 2020.

PROPRIÉTAIRES DE CHATS : PENSEZ À LA STÉRILISATION !

Tout chat, non identifié et non stérilisé, trouvé sur la voie publique, peut être considéré comme étant en errance. En vertu de l'article L211-27 du Code Rural et de la Pêche Maritime, le Maire est habilité à faire procéder à la capture des chats non identifiés, à leur stérilisation et à leur identification, soit au nom de la commune ou en celui d'une association de protection animale, afin d'en stabiliser la population. Relâchés ensuite sur leur lieu de capture, ces chats remplissent néanmoins une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de nuisibles (rats, souris...).

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
(Les services urbanisme, jeunesse et ressources humaines accueillent uniquement sur rendez-vous).
Renseignements : 03.21.79.42.79.

ADOLPHE MANGEMATIN, ANCIEN MAIRE, PACIFISME ET «MAIN TENDUE»...



Pendant les années 30 et la course aux armements, les commerçants contrairement à leur neutralisme habituel, s'affichent publiquement aux côtés du maire

Parmi les quelques maires qui ont eu l'honneur de laisser leur nom à une rue de la ville figure celui d'Adolphe Mangematin. Cette reconnaissance est sans aucun doute due à l'originalité de ses idées qui marquèrent durablement la commune.

Né en 1892 à Montigny-en-Gohelle, il doit travailler à la mine dès ses 12 ans. Mobilisé en 1914, il rentre des tranchées sergent et récompensé de la Croix de guerre. Revenu à la vie civile à Harnes, il gardera de cette période un antimilitarisme viscéral.

En 1918, les Harnésiens rentrent au pays et retrouvent un tas de ruines. Courageusement, ils reconstruisent maisons, église, mairie, poste ou stades malgré la pénurie de ravitaillement et de matériaux. Ces circonstances n'empêchent pas une vigoureuse lutte syndicale avec des victoires salariales mais aussi de cinglants revers. En effet, entre 1928 et 1933, le « taylorisme » fait son entrée dans le sous-sol sous la forme du marteau-piqueur et des cadences infernales, le phénomène engendrant la crise et la misère dans les corons.

Adolphe Mangematin, délégué mineur élu et réélu, se trouve aux avant-postes de toutes les luttes et, en 1920, lors de la naissance du Parti communiste français, il s'engage résolument dans cette voie, briguant alors des élections locales qui trouvent un écho certain dans notre ville.

Avec une intelligence reconnue de la plupart de ses contemporains, Mangematin incarne deux constantes de la vie harnésienne : l'union et le pacifisme. Avec ces mots d'ordre, il cristallise sur son nom tous les mécontents et notamment les chrétiens qui refusent l'anticléricalisme des

socialistes, lesquels les traitent de « raticheux » !

D'autre part, les commerçants supportent mal le monopole de la coopérative socialiste, dont le gérant n'est autre que le maire Charles Choquet. C'est sur ces bases que la liste d'Adolphe Mangematin, « Concentration ouvrière, paysanne et commerçante » sera élue aux municipales de 1929 et en 1935. Cette alliance lui vaudra même d'être exclu provisoirement du jeune parti par un certain Maurice Thorez, camarade, voisin et futur « inventeur » de la « main tendue »...

Adolphe Mangematin ne manquait jamais d'exprimer ses idées, notamment dans ses discours ou en invitant les commerçants à afficher des slogans pacifistes. Exemple, en hommage aux victimes de guerre, y compris allemandes : « Nous avons fait la guerre pour la liberté, la justice et le droit... En vérité nous n'avons donné nos plus belles années de jeunesse que pour défendre les intérêts des industriels marchands de canons, financiers véreux, reconnus comme étant de cyniques sans-patrie... »

Malgré une fin de vie un peu chaotique, Adolphe Mangematin restera maire jusqu'à sa mort en 1939 : ce pacifiste acharné ne connaîtra pas d'autre guerre mais il restera le chantre de la paix et l'inspirateur de la main tendue.

Plusieurs autres maires perpétueront ensuite cette tradition d'ouvrir leur liste aux chrétiens, aux commerçants, aux agriculteurs ce qui permettra notamment, à l'heure de la fermeture des mines, de créer une zone industrielle dans la ville.

Mais il s'agit là d'une autre histoire...

MERDE !

Ça vous énerve ?
Nous aussi !

DEJECTIONS
GANINES
=
68€*

Harnes s'engage pour une ville propre !

* Montant majoré jusqu'à 450€


Harnes
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE